

COMMUNAUTE URBAINE

Nombre de
Conseillers en
Exercice : 130

2

Extrait du Registre des Délibérations

2

L'an deux mille vingt-et-un, le jeudi vingt mai, à dix-sept heures, les Membres du Conseil de la Communauté Urbaine, légalement convoqués le 11 mai 2021, se sont réunis dans le hall des expositions du carré des docks sous la présidence d'Edouard PHILIPPE, Président.

Etaient présents :

Jean-Baptiste GASTINNE ; Florent SAINT-MARTIN ; Didier SANSON ; Alban BRUNEAU ; Christine MOREL ; Régis DEBONS ; Hubert DEJEAN DE LA BATIE ; Jean-Louis ROUSSELIN ; Jean-Louis MAURICE ; Christian GRANCHER ; Jean-Michel ARGENTIN ; François AUBER ; André BAILLARD ; Thérèse BARIL ; Frédéric BASILLE ; Dominique BELLENGER ; Gilles BELLIERE ; Monique BERTRAND ; Jean-Pierre BONNEVILLE ; Pierre BOUYSSSET ; Patrick BUCOURT ; Patrick BUSSON ; Agnès CANAYER ; Thibaut CHAIX ; Noureddine CHATI ; Malika CHERRIERE ; Annie CHICOT ; Olivier COMBE ; Christine CORMERAIS ; Pascal CORNU ; Nadège COURCHE ; Brigitte DECHAMPS ; Françoise DEGENETAIS ; Fabienne DELAFOSSE ; Laetitia DE SAINT NICOLAS à partir de 18h05 (examen du dossier n° 22) ; Emmanuel DIARD ; Christine DOMAIN ; Marie-Claire DOUMBIA ; Marie-Laure DRONE ; Véronique DUBOIS ; Jérôme DUBOST ; Christian DUVAL ; Clotilde EUDIER ; Agnès FIRMIN LE BODO ; Alain FLEURET ; Patrick FONTAINE ; Jean-Luc FORT ; Solange GAMBART ; Laurent GILLE ; Carol GONDOUIN ; Denis GREVERIE ; Marie-Catherine GRZELCZYK ; Marc GUERIN ; Anthony GUEROUT ; Annie GUIVARCH ; Jocelyne GUYOMAR ; Jean-Luc HEBERT ; Sophie HERVE ; Jean-Luc HODIERNE ; Yves HUCHET ; Pascal LACHEVRE ; Laurent LANGELIER ; David LAURENT ; Jean-Pierre LEBOURG ; Caroline LECLERCQ ; Jean-Paul LECOQ ; Jean-Pierre LEDUC ; Patrick LEFEBVRE ; Daniel LEMESLE ; Sandrine LEMOINE ; Arnaud LENOBLE ; Hervé LEPILEUR ; Pascal LEPRETTRE ; Cyriaque LETHUILLIER ; Laurent LOGIOU ; Bruno LOZANO ; Fabienne MALANDAIN ; Gérald MANIABLE ; Emilie MASSET ; Denis MERVILLE ; Stéphanie MINEZ ; Christelle MSICA GUEROUT ; Nathalie NAIL ; Madjid NASSAH ; Oumou NIANG-FOUQUET ; Valérie PETIT ; Edouard PHILIPPE ; Jacques MARTIN ; Etienne PLANCHON ; Dominique PREVOST ; Michel RATS ; Alain RENAUT ; Nicolas SIMON ; Patrick TEISSERE ; Marc-Antoine TETREL ; Florence THIBAUDEAU-RAINOT ; Philippe TOUILIN ; Seydou TRAORE ; Thierry UVENARD ; Virginie VANDAELE ; Danièle VASCHALDE ; Sylvain VASSE ; Martine VIALA ; Nacera VIEUBLE, Membres titulaires ; Ludovic CARPENTIER, Membre suppléant.

Etaient excusés et non représentés :

Laurence BESANCENOT ; André CORNOU ; Wasil ECHCHENNA ; Anne-Virginie LECOURTOIS ;

Etaient absents :

Fanny BOQUET ; Fabienne DUBOSQ ; Fanny HEUZE ; Aurélien LECACHEUR ; Bineta NIANG ; Pierre SIRONNEAU ; Anne-Marie VIGNAL.

Etaient excusés et représentés :

Augustin BOEUF a donné pouvoir à Brigitte DECHAMPS jusqu'à son arrivée à 17h35 (examen du dossier n° 17) ; Gaëlle CAETANO a donné pouvoir à Denis GREVERIE ; Corinne CHATEL a donné pouvoir à Emmanuel DIARD ; Avelyne CHIROL a donné pouvoir à Ludovic CARPENTIER ; Louisa COUPPEY a donné pouvoir à Madjid NASSAH ; Pascal CRAMOISAN a donné pouvoir à Pascal LACHEVRE ; Isabelle CREVEL a donné pouvoir à Jean-Luc HEBERT ; Stéphanie DE BAZELAIRE a donné pouvoir à Yves HUCHET ; Jacques DELLERIE a donné pouvoir à Jean-Michel ARGENTIN ; Hady DIENG a donné pouvoir à Nathalie NAIL ; Cindy EVRARD a donné pouvoir à Christine MOREL ; Antonin GIMARD a donné pouvoir à Thibaut CHAIX jusqu'à son arrivée à 18h30 à l'examen du dossier n° 42 ; Valérie HUON-DEMARE a donné pouvoir à Didier SANSON ; Raphaël LESUEUR a donné pouvoir à Etienne PLANCHON ; Pierre MICHEL a donné pouvoir à Patrick TEISSERE ;

Thibaut CHAIX a été désigné Secrétaire de séance.

DELB-20210156

FINANCES - EXERCICE 2020 - COMPTE ADMINISTRATIF - ADOPTION - DEBATS - PRESIDENCE - DESIGNATION.-

LE CONSEIL COMMUNAUTAIRE,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment les articles L 5211.13 et suivants, L 1612.1 et suivants (adoption et exécution du budget), L 2311.1 et suivants (budgets et comptes) et 2121.14 (fonctionnement du Conseil) ;

VU la loi n° 96.142 du 24 février 1996 portant dispositions budgétaires et comptables relatives aux Collectivités Locales ;

VU l'ordonnance n°2005-1027 du 26 août 2005 relative à la simplification et à l'amélioration des règles budgétaires et comptables applicables aux Collectivités Territoriales ;

VU le décret 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique ;

VU l'instruction budgétaire et comptable M14 des Communes et de leurs établissements publics administratifs ;

VU l'instruction comptable M 4 du Ministère de l'Economie, des Finances et du Budget, portant sur la comptabilité des services publics locaux à caractère industriel ou commercial ;

VU l'instruction comptable M 43 du Ministère de l'Economie, des Finances et du Budget, portant sur la comptabilité des services publics locaux de transport de personne ;

VU l'instruction M 49 du Ministère de l'Economie, des Finances et du Budget, portant sur la comptabilité des services publics locaux d'assainissement et de distribution d'eau potable ;

VU les budgets et les décisions modificatives de l'exercice 2020 ;

VU les comptes de gestion de l'exercice 2020 présentés par le trésorier principal du Havre municipale ;

CONSIDERANT :

- que dans les séances où le compte administratif du président est débattu, le conseil communautaire élit son président.

- que les fonctions du président se limitent à la partie de séance au cours de laquelle le compte administratif est examiné.

- que tout conseiller présent peut être élu.

- que le scrutin secret n'est pas obligatoire.

Son Bureau, réuni le 6 mai 2021, consulté :

VU le rapport de M. le Vice-Président ;

Après en avoir délibéré :

DECIDE :

- **d'élire** M. Jean-Louis ROUSSELIN pour présider et mettre aux voix le compte administratif pour 2020

- **d'adopter** les comptes administratifs 2020 du budget principal et des budgets annexes de la Communauté urbaine Le Havre Seine Métropole :

- Budget principal : adoption à l'unanimité par 106 voix « pour » et 11 « abstentions »
- Budget assainissement : adoption à l'unanimité par 106 voix « pour » et 11 « abstentions »
- Budget eau potable : adoption à l'unanimité par 106 voix « pour » et 11 « abstentions »
- Budget eau zone industrielle : adoption à l'unanimité par 106 voix « pour » et 11 « abstentions »
- Budget transports publics : adoption à l'unanimité par 106 voix « pour » et 11 « abstentions »
- Budget collecte et recyclage des déchets : adoption à l'unanimité par 106 voix « pour » et 11 « abstentions »
- Budget ZAE Parc EcoNormandie : adoption à l'unanimité par 106 voix « pour » et 11 « abstentions »
- Budget château de Gromesnil : adoption à l'unanimité par 106 voix « pour » et 11 « abstentions »
- Budget ZAC des Courtines : adoption à l'unanimité par 106 voix « pour » et 11 « abstentions »
- Budget ZAC des Jonquilles : adoption à l'unanimité par 106 voix « pour » et 11 « abstentions »
- Budget parc d'activités nautiques de l'Escaut : adoption à l'unanimité par 106 voix « pour » et 11 « abstentions »
- Budget immobilier tertiaire : adoption à l'unanimité par 106 voix « pour » et 11 « abstentions »
- Budget parc d'activité Jules Durand : adoption à l'unanimité par 106 voix « pour » et 11 « abstentions »
- Budget ZAC Epaville : adoption à l'unanimité par 106 voix « pour » et 11 « abstentions »
- Budget ZAC de l'Ormerie : adoption à l'unanimité par 106 voix « pour » et 11 « abstentions »
- Budget hôtel d'entreprises : adoption à l'unanimité par 106 voix « pour » et 11 « abstentions »

- o Budget atelier locatif : adoption à l'unanimité par 106 voix « pour » et 11 « abstentions »
- o Budget maison de santé : adoption à l'unanimité par 106 voix « pour » et 11 « abstentions »
- o Budget opérations immobilières : adoption à l'unanimité par 106 voix « pour » et 11 « abstentions »

- **d'arrêter** les résultats figurant dans les tableaux du Budget principal et des budgets annexes du document « Compte Administratif- Exercice 2020 - vue d'ensemble des chapitres » ci-joint de la communauté urbaine Le Havre Seine Métropole ;

- **de prendre acte** des pièces annexes jointes aux Comptes Administratifs ;

- **de prendre acte** des résultats suivants :

	Résultat comptable au 31/12/2019 hors RAR * (compte de gestion)	Résultat 2020 de fonctionnement hors RAR *	Résultat 2020 d'investissement hors RAR *	Résultat comptable au 31/12/2020 (compte de gestion)	Reste à réaliser 2020	Résultat budgétaire au 31/12/2020 (compte administratif)
Budget principal	-6 680 392,53 €	19 282 913,21 €	10 729,06 €	12 613 249,74 €	1 977 629,68 €	14 590 879,42 €
Budget assainissement	28 794 848,23 €	4 682 818,35 €	1 014 310,21 €	34 491 976,79 €	1 201 429,12 €	35 693 405,91 €
Budget eau potable	7 675 191,43 €	5 613 291,22 €	-2 281 324,61 €	11 007 158,04 €	305 459,48 €	11 312 617,52 €
Budget eau zone industrielle	-53 794,59 €	1 309 735,46 €	222 691,20 €	1 478 632,07 €	-17 806,79 €	1 460 825,28 €
Budget transports	-16 745 841,33 €	5 044 032,47 €	5 281 269,91 €	-6 420 538,95 €	6 499 153,89 €	78 614,94 €
Budget collecte et recyclage	17 829 112,15 €	940 088,29 €	-7 362 828,99 €	11 406 371,45 €	12 164 846,22 €	23 571 217,67 €
Budget ZAE Parc EcoNormandie	1 677 667,39 €	-97 219,67 €	-1 372 808,13 €	207 639,59 €	0,00 €	207 639,59 €
Budget château de Gromesnil	511 017,22 €	-42 890,01 €	10 101,41 €	478 228,62 €	-29 567,31 €	448 661,31 €
Budget ZAC des Courtines	638 215,75 €	-156 695,00 €	74 778,33 €	556 299,08 €	0,00 €	556 299,08 €
Budget ZAC des Jonquilles	54 381,67 €	26 540,90 €	-26 939,90 €	53 982,67 €	0,00 €	53 982,67 €
Budget Parc de l'Escaut	2 001,28 €	342 715,78 €	2 525 976,76 €	2 870 693,82 €	-2 868 306,61 €	2 387,21 €
Budget Immobilier tertiaire	102 000,78 €	331 864,14 €	-68 644,60 €	365 220,32 €	-586,94 €	364 633,38 €
Budget Jules Durand	4 590,40 €	1 607 027,85 €	-379 603,20 €	1 232 015,05 €	0,00 €	1 232 015,05 €
Budget ZAC Epaville	1 089 224,41 €	271 952,01 €	-1 054 781,02 €	306 396,00 €	0,00 €	306 396,00 €
Budget ZAC Ormerie	0,00 €	0,00 €	320,23 €	320,23 €	0,00 €	320,23 €
Budget hôtel d'entreprises	538 730,95 €	54 101,68 €	-254 840,30 €	337 992,33 €	0,00 €	337 992,33 €
Budget atelier locatif	447 393,33 €	47 938,58 €	8 846,80 €	504 178,71 €	0,00 €	504 178,71 €
Budget maison pluridisciplinaire	741 056,93 €	-17 399,00 €	-619 251,82 €	104 406,11 €	-8 160,63 €	96 245,48 €
Budget opérations immobilières	-6 150,11 €	11 768,82 €	4 978,62 €	10 597,33 €	0,00 €	10 597,33 €

* RAR : reste à réaliser

DELIBERATION ADOPTEE A L'UNANIMITE

Fait et délibéré, les jour, mois et an susdits,
Et ont, les Membres présents à la séance, signé au registre
Le Havre, le **28 MAI 2021**
Pour extrait certifié conforme
Pour le Président et par délégation



Jean-Baptiste GASTINNE, Vice-Président

ACTE EXECUTOIRE

Reçu en Sous-Préfecture le **28 MAI 2021**

Publié le **28 MAI 2021**

